



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ

**fixant la liste des candidats aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020
dans le département de la Charente – premier tour de scrutin**

La préfète de la Charente
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral et notamment son article R. 152 ;

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire n° INTA2022892C du 28 août 2020 du ministre de l'intérieur relative à l'organisation des élections sénatoriales du 27 septembre 2020 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 septembre 2020 donnant délégation de signature à Madame Delphine BALSÀ, secrétaire générale de la préfecture ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

ARRÊTE

Article 1er : La liste des candidats aux élections sénatoriales organisées le 27 septembre 2020 dans le département de la Charente, dont la déclaration de candidature a été définitivement enregistrée, est arrêtée comme suit pour le premier tour de scrutin :

Numéro d'ordre d'enregistrement	Candidature individuelle ou collective	Candidats		Remplaçants	
		NOM	Prénoms	NOM	Prénoms
1	Individuelle	BONNEAU	François	NEESER	Mireille
2	Individuelle	LASSALLE	Isabelle	GAUNEAU	Florian
3	Individuelle	BONNEFOY	Nicole	GALLÈS	Patrick
4	Individuelle	CHABOT	Jacques	FOURE	Brigitte
5	Individuelle	ROYER	Jérôme	GODICHAUD	Fabienne

Article 2 : La secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de la préfecture de la Charente, communiqué aux présidents des sections de vote et affiché à l'entrée des salles de vote.

Angoulême, le 15 SEP. 2020

Pour la préfète, et par délégation,
la secrétaire générale,



Delphine Balsa